Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1973)

Rubrik: Afrique australe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Gouvernement Royal d'Union Nationale du Cambodge

Le CICR a adressé diverses communications à la mission du Gouvernement Royal d'Union Nationale du Cambodge en France, en particulier celles ayant trait à la neutralisation des hôpitaux dont il est fait état plus haut; il a également transmis diverses demandes d'enquêtes concernant des journalistes et des militaires disparus. A la fin de 1973, aucune réponse ne lui était encore parvenue.

Laos

Un accord a été conclu entre les deux Parties en présence dans le Royaume du Laos pour mettre fin aux hostilités actives et composer un Gouvernement de coalition.

En 1973, les délégués du CICR à Vientiane ont visité à quatre reprises les prisonniers de guerre et les détenus politiques et leur ont remis des secours.

Dans le cadre AICR, des secours ont été distribués aux personnes déplacées. Trois équipes médico-chirurgicales, mises à disposition par des Sociétés nationales de la Croix-Rouge à la demande du GOI, ont été installées à Luang Prabang, Paklay et Muongnane.

Front patriotique lao (Neo Lao Hak Sat)

Le chef de délégation du CICR à Vientiane a maintenu ses contacts avec le représentant du Front patriotique Lao (FPL).

Quant à la délégation AICR, elle a acheminé des secours sous forme de médicaments, de matériel et d'appareils sanitaires, etc., destinés au FPL.

Afrique australe

En 1973, le CICR a effectué des visites à un certain nombre de personnes détenues pour délits ou motifs d'ordre politique en Afrique australe. En général, les délégués du CICR étaient au nombre de trois, dont un délégué-médecin, pour chaque série de visites.

Les catégories de prisonniers que le CICR est autorisé à visiter varient selon les pays. Ainsi, en *Rhodésie*, il peut voir les détenus « under the emergency regulations », c'est-à-dire les détenus administratifs internés sans jugement, mais pas les prisonniers sous interrogatoire, en cours de procès ou condamnés. En *Afrique du Sud*, par contre, ce sont les prisonniers politiques condamnés auprès desquels il a accès, à l'exclusion des autres. Enfin, dans les *territoires portugais*, il peut visiter toutes les personnes qui — au moment de la visite — dépendent de la Direction générale de la Sécurité, quel que soit leur statut juridique.

Cela dit, dans tous les cas susmentionnés, une fois autorisés à visiter ces prisonniers, les délégués du CICR peuvent s'entretenir avec eux à loisir, seul à seul et en toute liberté.

Dans ces pays comme ailleurs 1, le CICR ne se borne pas seulement à suggérer aux autorités compétentes des améliorations spécifiques aux conditions de détention constatées, mais s'efforce aussi, lorsque c'est nécessaire, d'élargir le cercle des détenus que les Gouvernements l'autorisent à voir et d'obtenir que ses visites soient effectuées à un rythme soutenu.

En outre, partout où ils ont passé, les délégués du CICR ont organisé des distributions de secours aux prisonniers, pour une somme totale de 117 000 francs ².

Les lieux de détention visités dans ces pays furent les suivants en 1973:

Afrique du Sud, mai 1973

Pretoria local (1er mai), Barberton (2 mai), Robben Island (7-10 mai).

Total: 379 détenus.

Angola, mai 1973

Sao Nicolau et hôpital de Mocamedes (21 mai), prison et hôpital militaire de Luanda (23 et 24 mai), prison et hôpital militaire de Luso (25 mai).

Total: 1313 détenus.

¹ Cf. p. 47 du présent Rapport.

² Cf. le Tableau des secours aux pp. 59. et ss.

Rhodésie, octobre 1973

Marandellas (15 octobre), Salisbury Remand (16 octobre), Que Que (17 octobre), Gwelo (18 octobre), Wha Wha (19 octobre), Hokonui Ranch (20 octobre), Sengwe (22 octobre), Buffalo Range (23 octobre), Chikurubi (24 octobre).

Total: 289 détenus.

Mozambique, octobre 1973

Machava (29 et 30 octobre): 1094 détenus. (La série de visites aux 11 lieux de détention usuellement visités par le CICR au Mozambique, interrompue en octobre 1973, s'est normalement déroulée en janvier-février 1974.)

Relations avec les mouvements de libération

Le CICR a continué son programme d'assistance médicale aux mouvements de libération. Il a remis des médicaments et des ambulances pour une somme de 105 000 francs aux mouvements suivants: PAIGC, MPLA, FNLA, FRELIMO, COREMO, ZAPU, FROLIZI et ANC ¹.

En outre, le CICR a visité à Kinkuzu et Kinshasa (Zaïre), les 30 juillet et 3 août, ainsi que les 17 et 20 décembre, deux prisonniers militaires portugais capturés par les forces du FNLA. Comme de coutume, ses délégués ont vu ces prisonniers seul à seul, et ont pu leur apporter une assistance matérielle ainsi que du courrier de leurs familles, auxquelles les prisonniers peuvent aussi écrire par l'intermédiaire de l'Agence centrale de recherches.

¹ PAIGC Parti africain de l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert

MPLA Mouvement populaire de libération de l'Angola

FNLA Front national de libération de l'Angola

FRELIMO Front de libération du Mozambique

COREMO Comité révolutionnaire du Mozambique

ZAPU Union du Peuple africain Zimbabwe

FROLIZI Front de libération du Zimbabwe

ANC Congrès national africain